

Jean-Benjamin Laborde et Rousseau

Il est des gens qui ne peuvent pas sentir Rousseau, et beaucoup plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Cet homme, pour des raisons diverses, a laissé dans son sillage une cohorte d'hommes et de femmes qu'il a exaspérés, plus encore que par ses écrits, par son mode de vie. Ceux ou celles-là lui reprochent surtout d'avoir abandonné ses enfants, alors qu'il pouvait faire de vastes théories sur l'éducation. Ils n'ont pas forcément tort, Rousseau, selon certains, étant un sophiste de première force.

Il y a cependant que Rousseau est un esprit contradictoire, et que si l'on veut pénétrer dans son œuvre et aimer quelque peu l'homme, il faut l'admettre en priorité.

Quoiqu'il en soit, si cette haine le poursuit encore aujourd'hui, elle existait déjà du temps de Jean-Jacques Rousseau et continua allègrement dès après sa mort.

Jean-Benjamin Laborde, royaliste, ennemi farouche du citoyen de Genève, pourrait bien avoir été puni de ses opinions politiques, comme également de sa situation sociale, puisqu'il fut guillotiné sous la terreur.

Nous avons souvent eu l'occasion de le côtoyer tout en reprenant beaucoup de ses textes figurant dans ses ouvrages cités plus bas. C'est dire que nous avons de la sympathie pour cet homme, et quelque aient été ses préventions contre Rousseau vis-à-vis duquel il a une attitude plus pathétique que condamnable.

Wikipédia nous renseigne sur lui :

Fils du banquier Jean-François de Laborde, et de sa seconde épouse, il s'unit à Adélaïde-Suzanne de Visme (Paris, 10 novembre 1753 - Paris, 18 juillet 1832), poétesse et dame de lit de la reine Marie-Antoinette.

Madame de Vismes faisant la lecture à la reine.

*Lui-même premier valet de chambre et favori de Louis XV, receveur général des finances, puis fermier général, il étudia le violon et la composition, mit en scène plusieurs opéras et fit imprimer somptueusement plusieurs ouvrages. Éditeur de chansons et historien de la musique à ses débuts, Laborde officia vers 1780 comme polygraphe en éditant notamment les Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse de Bêat Fidèle Antoine Dominique Zurlauben (1780-1786). Dans ses Lettres sur la Suisse, adressées à Madame de M*** (1783), relation épistolaire sur son tour de Suisse de l'été 1781, il ne trahit aucune complaisance à l'égard de Rousseau. Voici ce qu'il dit de Vevey le 25 juillet 1783 :*

« Le pays s'appelle Lavaux, et produit principalement du vin, que j'ai trouvé le meilleur de la Suisse. Il est blanc, doux, léger, agréable; c'est un bon vin d'ordinaire, et fort fin quand il est naturel, c'est-à-dire lorsque les marchands ou les voituriers ne se sont pas amusés à nos dépens. On traverse les villages de Lutry, Cully, Saint-Saphorin, Corsier, et la tour de Glérolles, bâtie, dit-on, par les Romains. La seule curiosité de tout ce pays est une colonne milliaire qui prouve que d'Avenches à Saint-Saphorin il y a 37 000 pas ; ce qui ne laisse pas d'être agréable à savoir. [...] Me voici à Vevey. Je ne saurais vous exprimer, madame, combien je désirais de voir cette ville et ses environs si vantés par Rousseau, et devenus si célèbres par son roman d'Héloïse. Je me disais souvent, si le fonds de toute cette histoire n'est qu'un conte, au moins les descriptions qu'il fait des sites, des mœurs, etc. doivent être des vérités. Mais, madame, mon attente a été entièrement trompée. J'ai trouvé, il est vrai, la situation de Vevey charmante, et ses habitants de bonnes gens ; mais les divins bosquets de Clarens, l'Élysée, les charmes que l'on goûte en habitant des chalets, tout cela n'a jamais existé que dans le cerveau bouillant de Rousseau. »

Amant en titre de la danseuse Marie-Madeleine Guimard, il participa aux représentations qu'elle donna dans son théâtre de Pantin, puis à celui de la Chaussée-d'Antin.

On le confond parfois avec un autre fermier général, lui-aussi guillotiné en 1794, avec lequel il n'a pourtant aucun lien de parenté : Jean-Joseph de Laborde.



Jean-Benjamin de Laborde

[Jean Benjamin de Labrousse]

**LETTRES
SUR LA SUISSE,**

ADRESSÉES

A MADAME DE M***

PAR UN VOYAGEUR FRANÇOIS,

EN 1781.

On y a joint une carte générale de la Suisse & des glaciers du Faucigny, la plus exacte qui ait encore paru, ainsi qu'un plan de Versoi, & un plan des souterrains des salines de Bévieux.

TOME PREMIER.

1C 1416/



A GENEVE;

Et se trouve à Paris chez JOMBERT jeune, rue Dauphine.

M. DCC. LXXXIII.

Neuchâtel, ce 15 juillet

...

La Thièle², qui conduit les eaux du lac de Neuchâtel dans celui de Bienne, & ensuite dans l'Aar, fournit une grande facilité pour le transport des marchandises des environs de ces lacs par cette rivière qui va se réunir au Rhin à quelques lieues de Bâle.

Il y a trois îles dans le lac de Bienne ; celle de Saint-Jean, à l'endroit d'où la Thièle sort du lac ; celle de Saint-Pierre au milieu du lac, & une petite qui en est voisine, & qui toutes deux appartiennent à l'hôpital de Berne. L'île de Saint-Pierre est un séjour délicieux dont la beauté est augmentée par celle des pays d'alentour. Il y avait autrefois dans cette île, qui a environ une lieue de tour, un Prieuré de l'Ordre de Cluny ; mais il n'y subsiste plus. C'est là que le bizarre Jean Jacques, chassé de partout, se réfugia en 1765. Il y vécut assez tranquille pendant quelques mois dans la maison du Receveur de l'île, qui le traitait de son mieux. Mais le Conseil de Genève, qu'il avait grièvement offensé, & qui cherchait à l'en punir, sollicita vivement près du Conseil de Berne son expulsion de cette île. En vain offrit-il de ne jamais écrire de sa vie si on voulait la lui laisser finir dans cette retraite, l'ordre arriva d'en déguerpir, lui & sa servante le Vasseur, ce chef-d'œuvre qu'il jugea depuis seule digne entre toutes les femmes de devenir la sienne³, & de régner sur ses sens si ce n'était sur son cœur ; mais cette sublime épouse d'un si grand homme n'est pas plutôt devenue veuve qu'elle na rien eu de plus pressé que de rentrer dans l'état d'où elle n'aurait jamais du sortir. Enfin la veuve de Jean Jacques s'appelle aujourd'hui Madame Saint-Jean ou Madame Saint-Louis, ayant épousé un laquais de M. de Girardin :

On aime mieux son égal que son maître.

Nanine.

Les *Lettres de la campagne*, ouvrage estimé de M. Tronchin, le Procureur général, parurent à Rousseau trop à l'avantage du Conseil ; il y répondit par ses *Lettres de la montagne*, où il prétend battre en ruines toutes les assertions de M. Tronchin. Ce fut alors que la guerre commença à se déclarer entre le Conseil & le Peuple. M. le Comte de Beauteville, Ambassadeur de France en Suisse, & les Députés de Berne & de Zürich, employèrent deux années à chercher des moyens de pacification. Ne pouvant y parvenir, ils quittèrent la partie, & laissèrent les Genevois devenir ce qu'ils pourraient. Le parti du Conseil, se trouvant le plus

¹ La plus fielleuse probablement de tout l'ouvrage, où Rousseau est singulièrement mis à mal par un homme qui non seulement ne l'aime pas, mais ne l'a compris d'aucune manière.

² Orthographe des noms propres rectifiée dans la mesure du possible.

³ Il y a cependant beaucoup de gens qui prétendent qu'ils n'ont jamais été mariés. De quelque manière que ce fût, Rousseau avait à rougir, ou de l'avoir épousée, ou d'en avoir fait semblant.

fort, voulut se venger de Jean Jacques & le faire bannir de toutes les terres de Suisse. On commença par le chasser de Motiers-Travers, où il demeurait alors ; il fut décrété de prise de corps par le Conseil, & sommé de venir rendre compte de ses actions & de ses écrits.

Rousseau, outré de cet arrêt flétrissant, oublia dans un instant tout ce qu'il avait écrit pendant des années entières sur son incomparable patrie, sur l'amour qu'il lui portait, & sur les devoirs de tout citoyen vis-à-vis de la sienne. Il confondit le Conseil avec Genève. L'orgueil & la honte l'aveuglèrent ; il écrivit au premier Syndic la lettre suivante, par laquelle il renonce pour jamais à son ingrate patrie, qui n'est plus digne de lui puisqu'il est outragé par elle.

Monsieur,

Revenu du long étonnement où m'a jeté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devais le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur. Je vous déclare, Monsieur, & je vous prie de déclarer de ma part au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie & de cité dans la ville & république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom genevois. J'ai tendrement aimé mes compatriotes, je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux ; on ne saurait plus mal réussir. Je veux leur complaire jusques dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à leur faire est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, Monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente. Je lui resterai toujours attaché par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs & surtout plus heureux que moi ! puisse-t-elle prospérer toujours & voir augmenter sa gloire ! Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

Signé : J.J. Rousseau

S'il s'en était tenu à cette lettre, il n'aurait montré que de l'inconséquence & le peu d'empire qu'il avait sur ses passions. Mais il en écrivit une, adressée à un citoyen de Genève, où il employait toute son éloquence pour armer ses concitoyens contre le Conseil ; le voilà devenu criminel. Il devint bientôt un objet de haine dans la principauté de Neuchâtel ; &, malgré la lettre que le Roi de Prusse écrivit en sa faveur aux magistrats, dans laquelle étaient ces mots décisifs : *Nous ne doutons pas que, comme vous êtes les premiers à rendre justice à la conduite réglée & aux bonnes mœurs du sieur Rousseau, vous ne soyez de vous-mêmes portés à le laisser jouir paisiblement de la protection des lois dans la retraite qu'il s'est choisie, & où notre volonté est qu'il ne soit en*

rien inquiété ; il y fut insulté au point qu'il trembla d'être lapidé⁴, quitta dès le lendemain les Etats du Roi de Prusse, & se sauva dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Biene. Après avoir reçu l'ordre de la quitter, avant que d'en partir, il tenta tous les moyens de fléchir les Bernois & de lever l'anathème qu'on avait lancé contre lui. Il écrivit au Bailli de Nidau des lettres qui le déshonoreront à jamais par le style rampant & suppliant qu'il y prend. Il offre de rester en prison toute sa vie à ses frais, & à la charge de n'y avoir ni plumes ni papier, ni aucune communication au dehors. C'est d'après de profondes considérations de son état qu'il s'y est déterminé. Toutes les passions sont éteintes dans son cœur (mais non pas celle de la vengeance, puisqu'il s'efforçait alors d'armer ses frères contre ses frères). Vous m'avouerez, Madame, que cette prison perpétuelle, mendrée si basement, n'est guère digne d'un philosophe. Mais, malgré les douleurs affreuses que lui causait la prétendue pierre qu'il n'a jamais eue, malgré les horreurs de la persécution, enfin, malgré les maux physiques & moraux, il préférerait à une guérison subite de toutes les souffrances, la triste consolation de végéter le reste de sa vie dans une prison du canton de Berne, & de ne plus voir jamais les délicieuses beautés de la nature qu'entre quatre murailles. Vous m'avouerez, Madame, qu'il faut être furieusement attaché à la vie, ou plutôt craindre effroyablement la mort, pour solliciter un tel choix. Encore passe si la religion y eût entré pour quelque chose ; mais il en avait changé si souvent, que, sans vouloir l'insulter, on peut soupçonner qu'il n'en avait aucune.

Ses humbles propositions ne furent point accueillies, il fallut partir ; & pour se consoler de ne plus être Suisse, il se fit Arménien, c'est-à-dire qu'il en prit l'habit, comme il avait jusques là porté celui de Chrétien. Ce fut dans ce bel équipage qu'il vint quelque temps à Paris, pour faire courir après lui tous les petits enfants, & s'en alla bientôt en Angleterre payer tous les bienfaits de M. Hume par la plus noire de toutes les ingrattitudes.

Voilà, Madame, la vérité toute pure, & une partie des singularités de l'homme que vous révèrez tant, parce que vous ne vous êtes jamais demandé s'il était *révérable*. Son style enchanteur vous a séduite, peut-être même ses paradoxes. Vous étiez dans la plus tendre jeunesse lorsque vous avez lu la première fois ses ouvrages ; vous avez pris pour du sentiment ce qui n'était que de l'exaltation ; vous avez cru qu'il s'adressait à votre cœur, tandis qu'il ne parlait qu'à votre esprit ; vous l'avez trouvé conséquent dans ses phrases, sans songer ni vous apercevoir qu'il ne l'était jamais dans ses principes ; enfin votre belle âme lui en a cru une pareille à elle. Vous ne pouviez plus complètement vous tromper. Si l'on doit rendre compte devant l'Eternel de l'abus & du mauvais emploi qu'on a fait des talents éminents accordés par la Providence, qui jamais aura été plus coupable que Rousseau ? & il l'était d'autant plus qu'il le savait mieux que personne. Mais je m'aperçois que je vous ai occupée trop longtemps de ce

⁴ On assure dans le pays qu'il n'est pas un mot de tout cela ; que jamais on n'y eut l'idée d'insulter Rousseau ; & qu'il a inventé toute cette histoire pour avoir occasion de faire de belles phrases, & de crier à l'injustice.

dangereux philosophe ; nous y reviendrons dans d'autres moments : je ne perdrai pas l'occasion de vous démontrer combien son Héloïse est un mauvais ouvrage.

Le lac de Biene est très poissonneux, & fournit surtout une quantité prodigieuse de *heurling* ou goujons qui sont très délicats. On voit sous l'eau, dans un coin du lac, les restes d'un chemin des Romains ; ce qui prouve que le lac n'a pas toujours eu le même lit.

TABLEAUX
DE LA SUISSE,
OU
VOYAGE
PITTORESQUE
FAIT DANS LES XIII CANTONS
du Corps Helvétique,

REPRÉSENTANT les divers Phénomènes que la Nature y
rassemble, & les beautés dont l'Art les a enrichis.

SECONDE ÉDITION.

Ornée de 428 Planches, dessinées & gravées par les meilleurs
Artistes de la Capitale.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez LAMY, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Où l'on découvrira, dans cet autre ouvrage de Jean-Benjamin Laborde, que l'auteur, traitant de l'Île Saint-Pierre, toujours très rebuté par les thèses et la vie de notre philosophe, ici préfère l'ignorer que de s'épancher une nouvelle fois sur lui. Texte sur le lac de Bienna aux pages 253 à 260. Nous n'en reprendrons que ce qui concerne l'Île Saint-Pierre, objet qu'il semble traiter avec quelque réticence aux pages 259 et 260.

Le « gommage » de la présence de Rousseau de cet écrit est véritablement pathétique ! D'autant plus que les « Rêveries du promeneur solitaire », où Rousseau parle longuement de son séjour en cet endroit, avaient pu être connues de La Borde, une édition datant au moins de 1782 et son texte étant quant à lui de 1784 !

Je réserve à l'article de Bienna la description de beaucoup de situations riantes que les étrangers admirent dans la proximité de cette ville ; mais je ne puis passer ici sous silence les deux îles qu'on voit dans le lac, au couchant, à l'endroit où il est le plus profond, en face de Ligerz ou Gléresse ; la plus grande se nomme l'Île de Saint-Pierre, son contour n'a que trois quarts de lieue, elle offre une maison champêtre, d'agréables collines couvertes de vignes, de grasses prairies, des champs de labour bien travaillés, de petits bois de chênes & de châtaigniers dans lesquels on a ouvert des allées en droite ligne pour la promenade. Ici se rassemblent les agréments de la nature avec ceux de l'art ; l'œil observateur croit en voyant cette réunion, que si les anciens poètes de la Grèce eussent connu cette île, ils l'eussent célébrée avec les mêmes transports qu'ils ont chanté les Champs-Élysées ou le Vallon de Tempé. Les attraits de cette délicieuse solitude sont même augmentés par la beauté locale des pays d'alentour que l'on découvre quand on est sur la hauteur de l'île dans un éloignement proportionné. Il y avait autrefois dans cette île fortunée un prieuré de l'Ordre de Cluny qu'on appelait le Prieuré dans le lac près Nidau ou l'Île de Saint-Pierre. Ce prieuré y avait été transféré du village de Bellmont qui est du bailliage de Nidau, dans la paroisse de Burglen. Le choix de ce local était certes bien digne de la vie contemplative des moines d'alors. Aujourd'hui cette île & celle que je vais y joindre, appartiennent au grand hôpital de Berne ; toutes deux sont dans le bailliage de Nidau. L'autre île, voisine de la première & beaucoup moins grande, n'est qu'une colline de sable & de terre, elle sert à la pâture d'un petit troupeau de moutons. J'observe ici que la chair du mouton n'est nulle part en Suisse aussi succulente que l'est celle des moutons des environs de Bienna.